Ref. formation 201903062253

Neutraliser l'agression physique en institution

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GERFI +
Myriam TARDET
05.46.50.64.63
contact@gerfiplus.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

tout public

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre aux personnels soignants ou éducatifs en contact avec des personnes agressives ou agitées d'acquérir des méthodes de parades et de contrôles, pour mieux appréhender leur quotidien professionnel (à partir du répertoire technique de l'Aïkido). Savoir se protéger et préserver son intégrité personnelle et professionnelle en maîtrisant l'agressivité.

Contenu et modalités d'organisation

Comprendre et accompagner l'ambivalence des caractères difficiles, et des maladies mentales - prévenir les situations conflictuelles : attitudes et comportements dans la relation auprès des personnes fragilisées - déceler rapidement tensions et conduites d'agitation : gestes, postures, intonations - apprendre à désamorcer les conflits (outils de la PNL) par une réponse verbale et non-verbale appropriée Bien réagir face à une agression physique : - évaluer objectivement le niveau de violence : identifier la réalité des risques - identifier le type d'agression et sa configuration pour une bonne anticipation de l'action : saisie, frappe (avec ou sans armes) Utiliser l'Aïkido comme réponse appropriée à la violence (contrôler sans blesser) - nombreuses démonstrations et mises en application : parade, défense, neutralisation - études et analyses de situations à partir de cas présentés par les stagiaires. Formation très pratique nécessitant une implication personnelle importante des stagiaires. Prévoir certificat médical autorisant la pratique de l'Aïkido.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***
Commentaires sur la parcours personnalisable **5 jours de formation consécutifs**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00219139	du 14/06/2021 au 18/06/2021	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00257330	du 13/06/2022 au 17/06/2022	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00333390	du 12/06/2023 au 16/06/2023	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00414684	du 10/06/2024 au 14/06/2024	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC
00555043	du 02/06/2025 au 06/06/2025	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	FPC